

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Dossier de piratage
**Québecor salue la décision de la Cour fédérale qui sévit
contre les détaillants de boîtiers décodeurs illégaux**

Montréal, le 12 août 2021 — À la suite d’une action en justice intentée par Groupe TVA et Vidéotron ainsi que d’autres entreprises médiatiques canadiennes, Québecor se réjouit de la décision rendue le 10 août dernier par la Cour fédérale du Canada qui ordonne à un groupe de détaillants de cesser la distribution et la vente de boîtiers décodeurs permettant l’accès non autorisé ou illégal à du contenu télévisuel d’ici, en plus d’imposer près de 30 M\$ en dommages et intérêts.

Le jugement de la Cour fédérale et la sanction financière imposée démontrent la gravité des gestes de piratage des signaux de télévision et des contenus, un acte qui constitue une violation du droit d’auteur et qui nuit à toute l’industrie de la création du Québec. Québecor investit massivement dans la production de contenu afin d’offrir une programmation de grande qualité à ses téléspectateurs. Le taux d’abonnement aux chaînes spécialisées est notamment essentiel à la poursuite de cet engagement.

Les actions juridiques entreprises font partie des gestes concrets pris par Québecor afin de se protéger contre le vol de contenu. Comme par le passé, Québecor continuera à combattre avec détermination le piratage de ses contenus ou le vol de signaux de télévision. Cet enjeu a de sérieuses répercussions sur les emplois dans le domaine télévisuel et sur l’économie et pénalise, ultimement, l’ensemble des consommateurs.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d’information et de la culture, Québecor est l’une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l’industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s’impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s’investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l’éducation, l’environnement et l’entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor

Renseignements :

Véronique Mercier

Vice-présidente, Communications

Québecor

medias@quebecor.com